



Procédure de consultation

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

Loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (Loi sur l'allègement des entreprises)

La loi sur l'allègement des entreprises vise à réduire les charges administratives et les coûts de la réglementation pour les entreprises. Elle pose les bases pour une réglementation efficace et ancre dans la loi des instruments spécifiques visant un allègement ainsi qu'une plateforme électronique centralisée pour les entreprises afin de gérer les contacts avec les autorités. Le projet de loi met en œuvre la motion 16.3388 Sollberger.

Date d'ouverture: 28 avril 2021

Date limite: 18 août 2021

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:
https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2021/43/cons_1

6 mai 2021

Chancellerie fédérale

